

COMMUNAUTE DE COMMUNES
de la MOYENNE MOSELLE

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil de la Communauté de Communes
de la Moyenne Moselle

Séance du 10 MARS 2011

Date de convocation :
28 février 2011

L'an deux mille onze, le dix mars à 20 heures 30

Le Conseil de la Communauté de Communes de la Moyenne Moselle, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Philippe AUSSEDAT

Nombre de conseillers :

* en exercice 35

* présents 26

* votants 33

Étaient présents : Tous les membres, sauf :

Étaient excusés : Mr Denis BASTIEN, Melle Muriel DEVINCEY, Mr Gérard avec pouvoir GORIUS, Mmes Christiane LOEFFEL , Maryse GILLET, Mrs Noël TROUY, Michel LEGRAS

Etaient absentes : Mmes Véronique THIRIOT, Josiane HAMANN,

Délib. n° 1097/11

Mr Frédéric DULOT a été désigné en qualité de secrétaire de séance

Objet : Année 2011 - Budget PRINCIPAL
- Fonds de concours

- VU la loi du 13 août 2004 et concernant en particulier les fonds de concours et les financements croisés et notamment l'article 186 qui prévoit qu' « afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre un EPCI à fiscalité propre et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés. Le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours,
- Vu le débat d'orientation budgétaire 2011,
- Sur avis favorable de la commission des finances réunie le 24 février 2011, il vous est proposé :
- De modifier la délibération 1030 du 17 décembre 2009 suivant le tableau joint à la présente,

-DELIBERATION-

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **MODIFIE** la délibération 1030 du 17 décembre 2009 en précisant que la somme de **299 264.76 €** remplace celle prévue initialement de 196 764.76 €
- **DIT** que les fonds de concours seront réajustés suivant les travaux réellement réalisés et les subventions obtenues.

COMMUNES	FONDS DE CONCOURS montant provisoire
AVILLERS-VIC 3	4 172.50
BADMENIL-VIC 2	11 627.50
BAYECOURT-VIC 2	0.00
CHARMES-Tranche 5 rue Maurice Barrès – NOUVEAU MONTANT	170 000.00
CHATEL SUR MOSELLE-Campagne de remise en état de trottoirs dans la commune et aménagement de sécurité près du collège Louis Pergaud	18 201.00
DAMAS AUX BOIS-VIC 113 rue de la tuilerie Scarification de l'ancienne chaussée reprofilage en 0/31.5, enduits bicouche, mise en œuvre - Aqueduc	1 334.63
DOMEVRE SUR DURBION-VIC 3	0.00
GIRCOURT LES VIEVILLE-VIC 1 Pont Charreau	18 750.00
HADIGNY-VIC 210	13 569.75
HAILLAINVILLE-VIC 115	10 000.00
HERGUGNEY-VIC 3	1 275.00
IGNEY-Rue Charles Drouin – aménagement complet de voirie (structure, couche de roulement, accotements,...)	13 006.75
MORIVILLE-VIC 112 route de la Verrerie	0.00
PORTIEUX-Rue du Rochon	2 618.75
REHAINCOURT-VIC 113	25 000.00
SAVIGNY-Rue du Coignot	4 583.50
UBEXY-VIC 4	0.00
VAXONCOURT-VIC 107 Chemin du moulin (suite)	5 125.38

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré à CHARMES
Le 10 mars 2011
Le Président,
Philippe AUSSEDAT
Maire de PORTIEUX